

Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 25
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2021-46
Conseil Municipal du 28 Avril 2021

DATE DE CONVOCATION : 22 Avril 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER- M.H. AUBINEAU T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC- K. PERROIS - S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS - P. ORMECHE – S. DELIMOGEES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. BERTON

OBJET : AMENAGEMENT DE BOURG – EXONERATION DES PENALITES DE RETARD

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la notification du marché de travaux pour l'aménagement du bourg (2^{ème} tranche – tranche ferme) notifié le 2 octobre 2018 à l'entreprise GATINEAU pour le lot n° 1,

VU l'article 4.5.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières prévoyant une pénalité de retard calculée à partir du montant HT de la tranche de travaux concernée multiplié par 1/1000 soit 628 613,50 € HT / 1000 soit 628,61 €HT de pénalités journalières,

Considérant que, malgré le dépassement du délai d'exécution des travaux, la commune souhaite se prononcer pour une exonération totale de ces pénalités de retard,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR**, décide :

- D'approuver l'exonération totale des pénalités de retard du marché de travaux pour l'aménagement du bourg, 2^{ème} tranche – tranche ferme,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

| N° des lots | Objet | Entreprises | Retard d'exécution | Nombre de jours à exonérer | Exonération HT des pénalités intercalaires |
|-------------|-------|-------------|--------------------|----------------------------|--|
| Lot 1 | VRD | GATINEAU | 138 jours | 138 jours | 86 748.18 € |

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE